

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ETRANGERES.

Septidi 17 Messidor, an V.

( Mercredi 5 Juillet 1797 ).

*Pillage de deux endroits considérables de la Gallicie par les insurgés polonais. — Entrée des troupes autrichiennes dans l'Istrie vénitienne, pour l'occuper au nom de l'empereur. — Détails des mouvemens de l'armée française sur le Bas-Rhin. — Arrêté du directoire exécutif pour la célébration de l'anniversaire du 14 juillet. — Réflexions sur la paix.*

*Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.*

### I T A L I E.

*De Rome, le 12 juin.*

Le bruit se répand ici que la république française est à la veille d'une rupture avec la cour de Naples. Le ministre plénipotentiaire Canclaux n'a pu encore obtenir une audience du roi. On en éloigne le moment sous différens prétextes. Il n'a pu également obtenir la liberté des napolitains emprisonnés pour leurs opinions politiques; cette liberté, cependant, forme un des articles du traité de paix, & il paroît que le général Canclaux est formellement chargé d'en presser l'exécution. Le ministre Acton a plus d'influence que jamais, & la reine lui est entièrement dévouée. S'ils laissoient l'un & l'autre les français soumis à un roi, à plus forte raison doivent-ils détester les français républicains.

### A U T R I C H E.

*De Vienne, le 19 juin.*

L'insurrection commence à prendre un caractère sérieux en Pologne. Dans la Gallicie orientale, les insurgés ont pillé deux endroits considérables. Des juifs, dont on se sert pour espions, ayant conseillé aux insurgés de se tenir tranquilles parce qu'ils étoient trop foibles, & que d'ailleurs la Pologne seroit bientôt rétablie dans son ancien état, ils ont répondu que le général Dombrowsky leur avoit écrit qu'ils ne devoient point se laisser induire en erreur par des promesses de restitution, mais que c'étoit à eux à effectuer par leur courage cette restitution. Le général Harnoncourt, commandant en chef dans la Gallicie, vient de demander des instructions.

### S U I S S E.

*De Bâle, le 27 juin.*

On assure que les cantons de Zurich & de Berne ont refusé de supprimer en faveur des juifs français, le droit de péage qu'ils ont exigé jusqu'ici de tous les juifs étrangers qui voyagent en Suisse. On prétend que si les can-

tons persistent dans ce refus, le gouvernement français exigera aussi un droit de tous les Suisses qui voyageront en France.

C'est le 10 de ce mois que cinq compagnies d'infanterie autrichiennes sont entrées dans l'Istrie vénitienne pour l'occuper au nom de l'empereur. Ces troupes ont été très-bien accueillies, & il paroît que les habitans passeront de bon gré sous la domination autrichienne. Il n'en est pas ainsi de la Dalmatie, où l'on est très-attaché à l'état de Venise. Plusieurs nobles vénitiens, qui ne se croyoient plus en sûreté dans la capitale, se sont réfugiés en Dalmatie, & y ont beaucoup d'influence.

### B E L G I Q U E.

*De Bruxelles, le 14 messidor.*

Les lettres des bords du Rhin marquent que le général Hoche vient décidément de quitter l'armée de Sambre & Meuse; il s'est d'abord rendu à Bonn, ensuite à Cologne, où il a pris des arrangemens avec les autorités civiles & militaires, afin que les affaires ne souffrent point de son absence; de là il s'est mis en route pour se rendre, à ce que l'on croit, à Paris. Une partie de l'état-major de l'armée de Sambre & Meuse vient d'arriver à Neuwied; le reste est à Montabauer jusqu'à nouvel ordre. Les généraux Lefebvre & Lemoine ont pénétré; avec leurs divisions, jusqu'à la ligne de neutralité; la forteresse d'Ehrenbreitstein est toujours étroitement resserrée du côté de terre par un gros corps de troupes républicaines. L'on continue les travaux avec la plus grande activité devant Dusseldorff, ainsi que derrière la Lahn.

Les commissaires ordonnateurs de l'armée de Sambre & Meuse exigent en ce moment avec la dernière rigueur l'entier acquittement de la dernière réquisition de vivres & de fourrages imposée aux neuf départemens réunis. On dit au corps législatif que ces réquisitions sont payées en bons qui sont reçus en paiement des contributions directes; mais l'on n'a garde d'ajouter que quand les malheureux campagnards arrivent pour s'acquitter avec ces bons, on refuse de les recevoir, & on leur déclare qu'ils seront mis à exécution militaire s'ils ne reviennent avec du numéraire. Je le dis encore & l'on ne peut trop se lasser de le répéter: Si un mauvais génie avoit conçu



le dessein de faire détester aux Belges la France & son gouvernement républicain, il n'emploieroit certainement pas d'autres moyens.

#### F R A N C E.

*De Paris, le 16 messidor.*

Le directoire a pris un arrêté pour faire célébrer la fête de l'anniversaire du 14 juillet. Après avoir observé que l'état de nos finances ne permet pas encore de donner aux fêtes nationales toute la solennité qu'elles auront par la suite, il se borne à ordonner le spectacle d'une petite guerre au Champ de Mars, des chants patriotiques exécutés par le conservatoire de musique, & le soir des danses aux Champs-Élysées & dans le jardin du palais directorial.

Plusieurs journaux avoient annoncé que la garnison de Bruxelles s'étoit portée aux plus graves excès contre les citoyens de cette ville. Nous venons de recevoir une lettre du citoyen Masingant, commandant de cette place, dont l'objet est de repousser cette inculpation. Le citoyen Masingant avoue cependant que des militaires cantonnés dans la forêt de Soigne arrivoient à Bruxelles pendant la nuit, & s'y introduisoient par une ouverture dans les palissades; qu'il en a fait arrêter plusieurs, dont deux ont été reconnus par les bourgeois qu'ils avoient frappés de leurs sabres. Il ajoute qu'il fait poursuivre les autres, & que les soins qu'il a pris à cet égard prouvent qu'il est déterminé à remplir rigoureusement son devoir.

#### D E L A P A I X.

Le lord Malmesbury a dû arriver hier à Lille; ainsi les conférences de paix sont vraisemblablement ouvertes en ce moment. Puissent-elles terminer promptement cette guerre opiniâtre, scandaleuse & meurtrière, la plus extraordinaire dans son principe & la plus importante dans ses conséquences, dont l'Europe ait jamais offert le spectacle. C'est assez de sang répandu, d'états bouleversés; la morale publique a été assez pervertie, & la civilisation a assez retrogradé vers la barbarie; il est tems que les peuples se reposent de tant d'agitations, de folie & de souffrances; il est tems que l'humanité respire, que la raison se fasse entendre, & que la liberté au moins vienne nous consoler des maux que nous a faits en son nom une bande de vils & atroces brigands.

Les motifs qui ont allumé cette étrange guerre, n'existent plus; & ceux qui aujourd'hui voudroient en prolonger les calamités pour des intérêts particuliers, se voueroient à l'exécration du genre humain. Les ennemis de la France se sont armés contre elle pour l'empêcher de changer son ancien gouvernement & de s'en donner un autre, tel qu'il lui plairoit de le constituer. Les rois ont craint que les principes révolutionnaires, qui avoient renversé le trône de France, ne finissent par renverser les autres trônes. Ces craintes, comme on l'a vu, n'étoient pas sans fondement. Les événemens de la guerre ont détruit sans retour les espérances des princes coalisés. Nos victoires ont assuré notre indépendance avec autant de solidité que de gloire, & nos ennemis humiliés sont forcés de traiter avec cette république qu'ils méprisoient & qui les a vaincus. La famille expulsée du trône français, aujourd'hui sans puissance, sans argent, sans dé-

fenseurs, presque sans asyle, ne peut conserver l'espoir insensé de reconquérir ce trône par la voie des armes. La France est libre & républicaine, & le sera tant qu'elle voudra l'être.

Les puissances étrangères ne sont pas encore guéries, il est vrai, de toute inquiétude sur l'influence redoutable de nos principes révolutionnaires. Si les déclarations répétées faites par notre gouvernement, qu'il respecteroit les gouvernemens des autres nations, a pu rassurer un moment ceux-ci, notre conduite en Italie a dû leur rendre leurs premières terreurs; mais cette considération est un nouveau motif de faire la paix. La guerre est une source continuelle de vexations & de tyrannie, & l'Italie seroit aujourd'hui tranquille sans l'invasion de nos armées, sans l'influence que leur ont donnée leurs triomphes sur le destin de peuples foibles, condamnés à courber la tête sous le joug d'un vainqueur tout-puissant. Si la paix ne rend pas sur-le-champ la tranquillité à l'Italie, elle rendra du moins à ses petits états leur indépendance, & la faculté d'être libres à leur manière, & non aux ordres d'un conquérant.

L'empereur n'a plus rien à espérer par la guerre, & tout lui commande de rendre le repos à ses peuples épuisés, ainsi qu'à ce vaste corps dont il est le chef, victime éternelle de toutes les guerres continentales, sans y avoir jamais rien gagné.

L'Angleterre n'a pas un besoin moins pressant de la paix. Les avantages qu'elle peut espérer d'obtenir encore par la supériorité de sa marine, ne pourroient jamais compenser les sacrifices & encore moins les dangers; car son premier, son plus urgent intérêt, c'est d'éteindre ce foyer d'insubordination & de désordre qui fermente dans son sein & menace le gouvernement d'une explosion prochaine; c'est de prévenir par quelques réformes salutaires, dont tous les hommes sages sentent la nécessité, les bouleversements désastreux que provoque l'esprit de faction. Mais les hommes d'état qui dirigent les affaires, beaucoup plus éclairés dans ce pays que dans le reste du monde, sentent bien que les changemens dans les constitutions politiques ne peuvent s'opérer avec mesure & sans danger que dans le calme de la paix.

Ce n'est pas une règle sûre en politique que de préjuger ce que fera un gouvernement par ce qu'il lui est le plus avantageux de faire; les gouvernemens sont dirigés par des hommes; & tous les hommes, dans les circonstances les plus importantes de leur vie, se conduisent plus souvent par leurs passions & leurs préjugés que par leur véritable intérêt. Mais si nous appliquons ce principe aux dispositions des ministres anglais, nous trouverons encore qu'ils doivent vouloir la paix, parce qu'elle est aussi favorable à leur intérêt personnel qu'à l'intérêt national.

Une observation m'a frappé. D'après ce que je lis dans les papiers anglais & ce que j'apprends par des correspondances particulières, le public est persuadé en Angleterre que M. Pitt veut sincèrement la paix. Je vois qu'en France le public est persuadé que notre gouvernement ne veut pas sincèrement la paix. Cette diversité d'opinions n'est pas en notre faveur; elle prouve que le ministère britannique a l'estime de sa nation, & que notre gouvernement n'a pas la nôtre. Pour moi, que les esclaves du gouvernement accusent d'être son ennemi, & qui suis encore moins son ennemi que son flatteur, je crois sincèrement qu'il veut la paix & qu'il la fera, car il n'a



tient qu'à lui de la faire, & de la faire solide, glorieuse & utile.

On appercevra vraisemblablement que dans les premières ouvertures que se feront les négociateurs de Lille, les deux gouvernemens, s'étant exagéré d'avance l'épuisement & la faiblesse l'un de l'autre, voudront établir leurs premières bases, moins sur le besoin que chacun des deux a de la paix, que sur le besoin qu'il en suppose à son adversaire ; mais comme cette combinaison sera réciproque & promptement démentée par les plénipotentiaires, ils sentiront bientôt la nécessité de se diriger sur des principes plus francs & plus généreux ; & la seule voie qui puisse honorer leur mission en servant leur pays, c'est de ne consulter que les droits de la justice, mesurés sur les événemens de la guerre, & combinés avec les vues politiques qui, en rétablissant l'équilibre des divers états, doivent affermir la tranquillité de l'Europe. C'est un assez beau problème à résoudre.

U. D. R.

À l'appui des réflexions qu'on vient de lire, nous citerons quelques traits du rapport de Barbé-Marbois, sur la résolution qui autorise l'envoi d'agens à Saint-Domingue. Après avoir montré la nécessité de cette mesure, il fait sentir fortement au directoire l'importance de faire de bons choix. « Jamais, dit-il, jamais peut-être il n'a fallu plus de vertu, de fermeté, de sagesse, aux magistrats, gouverneurs ou chefs qu'il s'agit de nommer ; jamais il ne fut offert à des citoyens éminens en dignité & en puissance de plus grands obstacles à surmonter & plus de gloire à acquérir. Ils ont une multitude de torts à réparer, & ils seront dépourvus des moyens nécessaires ; des ressentimens à appaiser, des haines à contenir, des vengeances à prévenir ; & les objets de ces passions, si faciles à enflammer, vont s'approcher, se revoir, se retrouver incessamment ensemble... »

« Il faut substituer la discipline à la licence ; le travail à la paresse, l'instruction à l'ignorance ; il faut donner des mœurs à des créatures privées de toutes les notions sur lesquelles est fondée la moralité des actions humaines, & remplacer une superstition stupide par des sentimens religieux. Il faut aussi une prudence consommée pour unir, en effet, à la république un peuple que la foi d'un traité solennel a rendu français ; mais qui, jusqu'à ce jour, ne l'est que de nom, & persiste à se croire espagnol. Il faut rendre la confiance à ces Anglo-Américains, effarouchés par des traitemens que réprovent les loix des nations autant que la saine politique ; il faut que la distance & une apparente indépendance n'abusent point ces magistrats sur les limites de leur puissance, au point de leur persuader qu'ils ont le droit de la paix ou de la guerre ; au point de leur faire oublier que la course devient piraterie quand elle n'est point la suite d'une guerre publique & juste ; que plus un peuple est faible, plus il a de droits aux égards, à la révérence d'une nation puissante ; que toute guerre que le corps législatif n'auroit pas décrétée, ne seroit qu'un abus criminel de la force ».

Après avoir indiqué les mesures qui doivent opérer la restauration de nos colonies, Barbé-Marbois ajoute. « Ce sont les mêmes mesures qui doivent calmer d'une manière durable ces terribles agitations, ces insurrections menaçantes dont tous les ports britanniques sont encore épouvantés. Le même jour, la même sagesse, la même modération, doivent ramener la prospérité aux bords de la

Tamise, & sur ceux de la Loire & de la Garonne. C'est dans Lille qu'est dans ce moment la destinée de l'Inde, celle du crédit & du commerce anglais, & le sort de Saint-Domingue. Un même besoin presse les deux peuples ; leur vœu se fait entendre : il ne s'agit plus d'artifices, de ruses, de subtilités diplomatiques ; cet alliment des cabinets & des cours ne convient point à la constitution robuste de deux grandes nations : elles ont en ce moment les regards fixés sur ces négociations : elles forment le véritable congrès pacificateur ; & si les hommes chargés de l'honorable emploi de porter la parole pour elles pouvoient tromper leurs espérances ; si, sous le prétexte d'avantages incertains & contingens, ils prolongeoient les calamités trop certaines & désormais insupportables de la guerre ; si l'ambition repassoit les conseils de la sagesse ; si l'éclat des actions de guerre sembloit préférable au bonheur de régir au sein de la paix, les peuples sauroient à qui devoit être attribuée la rupture des conférences. Mais comptons dans cette occurrence sur la modération de nos ennemis, comme ils doivent compter sur la nôtre ».

Ces réflexions ont fixé particulièrement l'attention du conseil des anciens, lorsqu'elles ont été lues à sa tribune. On y reconnoit ce caractère de sagesse & de lumière, de fermeté & de modération qui distingue tous les discours de Barbé-Marbois.

## CORPS LEGISLATIF.

### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen HENRI LARIVIERE.

Séance du 16 messidor.

Savary obtient la parole pour une motion d'ordre ; il demande que le conseil s'occupe incessamment du projet de résolution sur la vente des presbyteres & du projet sur la police du culte ; ces objets sont importants, dit-il, & toute la France est dans de vives inquiétudes depuis qu'on a osé professer à cette tribune des principes destructeurs de tout ordre social. ( De violens murmures se font entendre ).

L'opinant ajoute que par-tout les acquéreurs de domaines nationaux sont intimidés, menacés, assassinés : il demande que la discussion s'ouvre aujourd'hui sur le premier des objets dont il a parlé, & décadi sur le second.

Dumolard répond à l'opinant, qu'il sait bien que le projet sur la police des cultes ne doit être discuté qu'avec celui de Dubnel, qui n'est pas distribué encore. Quant aux ventes de domaines nationaux, s'il y en a eu de suspendues, c'est par ordre du ministre ; il est donc assez étrange qu'on vienne toujours inculper le conseil pour des choses auxquelles il est étranger. Au reste, l'opinant demande aussi que la discussion dont il s'agit s'ouvre décadi.

Boon dit que ce matin s'étant approché d'un groupe, il a entendu un homme qui disoit qu'il n'étoit pas étonnant qu'on voulût renverser le gouvernement, puisque les deux tiers du corps législatif étoient composés d'émigrés rentrés.

Le conseil ferme la discussion, & ajourne à décadi la discussion sur la police des cultes. Il met à la disposition du ministre de la justice, pour le paiement du traitement des juges, la somme de 2,708,788 liv.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les fugitifs du Bas-Rhin.



Bailleul a la parole ; il regarde aussi le projet de résolution qu'on a proposé comme formellement contraire à la constitution, & comme propre à faciliter tous les émigrés, sans distinction, à rentrer en France.

Ici Bailleul, quittant l'objet de la question, trace un tableau effrayant de la situation de la France. Par-tout les républicains & les acquéreurs de biens nationaux sont assassinés ; dans un seul département 300 patriotes sont tombés sous le fer des meurtriers.

Où ? où ? lui crie-t-on ; dites où.

Quelques membres représentent que Bailleul n'est pas dans la question : on demande d'autre part que la parole lui soit maintenue. Il continue & dit que les émigrés & les prêtres rentrent en foule ; que les royalistes triomphent ; qu'ils trompent les amis de la liberté ; que les propositions les plus dangereuses sont suggérées par eux.

L'opinant attaque le rapport fait par Camille Jordan sur la police des cultes, & s'élève contre tout ce qui a été dit & demandé relativement aux cloches ; il propose de rejeter par la question préalable le projet sur les fugitifs du Bas-Rhin, & qu'un message soit fait au directoire....

Ici Bailleul s'interrompt & demande si les secrétaires sont au bureau pour dire aux opinans des choses désagréables ? Le message, me dit-on, ajoute Bailleul, le message, il est fait ! Le message que je propose est pour que le directoire nous fasse connoître la situation de la république & quelles mesures il a prises contre les émigrés rentrés.

L'impression du discours de Bailleul ! crient plusieurs membres.

L'ordre du jour ! crie-t-on d'autre part.

Doulcet, Villers, Dumolard & plusieurs autres demandent la parole ; elle est à Doulcet.

Il s'oppose à l'impression du discours de Bailleul, d'abord parce qu'on imprime trop & qu'on ne devrait ordonner des impressions que quand elles sont absolument nécessaires. Ensuite, parce que ce discours ne contient que des faits vagues & exagérés, & qu'il ne manqueroit pas d'être bientôt rapporté au conseil dans des pétitions de ces clubs qui se multiplient d'une manière vraiment allarmante.

Villers parle dans le même sens que Bailleul, & vote pour l'impression de son discours.

Aux voix ! aux voix ! crie-t-on : fermez la discussion.

Dumolard a la parole ; il demande aussi l'ordre du jour sur l'impression du discours de Bailleul.

Si les faits avancés dans ce discours sont faux, dit Dumolard, c'est une calomnie ; s'ils étoient vrais, ce seroit, en quelque sorte, un acte d'accusation du gouvernement ; car c'est le gouvernement qui a la force publique en main ; c'est à lui à prévenir, à réprimer les crimes & à les faire punir. Mais ne croyez pas, ne laissez pas croire que la contre-révolution se fasse, comme on vient de le dire. Non, il n'y a pas de système pour détruire la constitution. On voudroit le faire croire ; mais pourquoi ? vous voulez tous la constitution ; ceux mêmes qui vous accusent vous rendent cet hommage : mais vous voulez aussi la justice, & voilà ce qui effraye non les

acquéreurs de biens nationaux, mais les spoliateurs de tous biens. Les premiers savent que vous êtes résolus à maintenir toutes les ventes légales ; le salut de la patrie en dépend. Mais vous ne voulez pas protéger les vols, & voilà ce qui allarme les voleurs : ils tremblent pour les crimes qu'ils ont commis, & frémissent de n'en pouvoir plus commettre.

Il n'y a que des gens ineptes ou des scélérats qui puissent vous accuser vous & le gouvernement de laisser faire la contre-révolution & de la vouloir. C'est enhardir au crime que de crier sans cesse que par-tout le crime est impuni. Je demande l'ordre du jour.

Le conseil passe à l'ordre du jour sur la demande faite que le discours de Bailleul soit imprimé.

On alloit reprendre la discussion sur le fond, quand on a lu un message du directoire sur les vols & les meurtres que commettent à Lyon & dans les départemens environnans une horde de brigands formés en compagnie. Une longue discussion a eu lieu. Camille-Jordan, Bérard & Imbert-Colomès ont parlé successivement ; ils ont dit que les excès dont parle le message sont exagérés, que le directoire est trompé ; ils se sont surtout attachés à justifier la commune de Lyon des calomnies dont elle est, ont-ils dit, depuis long-tems l'objet.

Le message sera imprimé ; nous ferons connoître les divers discours dont nous venons de parler. Comme cette discussion a duré fort tard, celle sur le département du Bas-Rhin a été renvoyée à demain.

#### Bourse du 16 messidor.

Amsterdam... 60 $\frac{1}{4}$ , 61 $\frac{1}{2}$ .	Lausanne..... 1 $\frac{3}{4}$ , 2, 5 $\frac{1}{4}$ .
Idem cour.... 58 $\frac{1}{4}$ , 59 $\frac{1}{2}$ .	Londres. 25 l. 5 s., 24 l. 15 s.
Hamb... 186 $\frac{1}{2}$ , 187 $\frac{1}{2}$ , 185, 185 $\frac{1}{2}$ .	Inscript..... 26 l., 25 l.
Madrid... 11 l. 15 s., 17 s. $\frac{1}{2}$ .	Bon $\frac{1}{4}$ . 20 l., 19 l. 15 s., 10 s., 5 s., 7 s. $\frac{1}{2}$ , 2 s. $\frac{1}{2}$ , 19 l., 18 l. 15 s., 19 l.
Mad. effect. 13 l. 15 s., 16 s. 3 d.	Bon $\frac{1}{4}$ ..... 36 l. p. 8 p.
Cadix... 11 l. 15 s., 17 s. $\frac{1}{2}$ .	Or fin..... 103 l.
Cad. effect. 13 l. 15 s., 16 s. 3 d.	Ling. d'arg... 50 l. 12 s. $\frac{1}{2}$ .
Gènes..... 92 $\frac{3}{4}$ , 90, 89 $\frac{3}{4}$ .	Piastre..... 5 l. 4 s.
Livourne..... 101 $\frac{1}{4}$ , 100.	Quadruple..... 79 l. 7 s. $\frac{1}{2}$ .
Lyon..... 1 $\frac{1}{2}$ , 1 $\frac{1}{4}$ .	Ducat d'Hol..... 11 l. 6 s.
Marseille..... 1 $\frac{1}{2}$ , 1 $\frac{1}{4}$ .	Souverain..... 33 l. 15 s.
Bordeaux..... 1 $\frac{1}{4}$ .	Guinée..... 25 l. 2 s.
Montpellier..... 2.	
Bâle..... 1 $\frac{1}{8}$ , 4 $\frac{5}{8}$ .	

Esprit  $\frac{3}{4}$ , 400 à 405 l. — Eau-de-vie 22 deg., 300 à 350 l. — Huile d'olive, 1 l. 4 s., 5 s. — Café Martinique, 2 l., 2 l. 1 s. — Café St-Domingue, 1 l. 16 s., 18. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 2 s.  $\frac{1}{2}$ , 4 s. — Sucre d'Orléans, 2 liv. 1 s. — Savon de Marseille, 13 s.  $\frac{1}{2}$ , 14 s. — Chandelle, 00. — Coton du Levant, 1 l. 14 s. à 2 l. 4 s. — Coton des isles, 2 l. 14 s. à 3 l. — Sel, 4 liv. 5 s.

Contes des Fées ; par Charles Perrault, de l'Académie française. Cet Ouvrage, bien imprimé & fait avec soin, est enrichi de 10 gravures en taille douce ; 2 vol. Prix, 2 liv., & 2 liv. franc de port, avec une seule gravure, 25 sous, & 35 sous. A Paris, chez Derant libraire, au Palais Royal, n°. 185, en face des galeries de bois.